

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 23 (1878)
Heft: 19

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 19.

Lausanne, le 14 Octobre 1878.

XXIII^e Année

SOMMAIRE. — L'Afghanistan, p. 417. — Circulaires et pièces officielles, p. 428. — Nouvelles et chronique, p. 431.

L'AFGHANISTAN

Les événements qui semblent se préparer en Asie donnent un grand intérêt aux détails géographiques et topographiques sur les contrées qui seront peut-être le théâtre d'une lutte importante ; aussi nous donnerons les indications suivantes d'après divers journaux étrangers :

A travers les chaînes de montagnes qui constituent actuellement la frontière nord-ouest de l'Inde, existent d'innombrables passes praticables à divers degrés. La moins élevée de ces chaînes de montagnes, connue sous le nom de monts Brahuik, se trouve immédiatement au-delà de la frontière du Scinde, et sépare le district de Kachi, dans le Béloutchistan, de l'Etat vassal de Khélat. Kachi fut conquise sur les nababs du Scinde par Abdoulla, khan de Khélat, en 1730, et a toujours fait partie depuis du Béloutchistan.

A travers ces montagnes, il y a plusieurs passes, notamment celles de Bolan et de Mula (ou Mulo), mais il y en a neuf autres dont les indigènes se servent pour se rendre du district de Kachi à Sarawan et à Jhalawan, et il faut sept jours pour effectuer leur passage. Les passes de Nagau et de Bhore conduisent directement à la ville de Khélat, et sont, si elles permettent le passage des chameaux, le plus avantageusement situées de toutes les passes des monts Brahuik. Celles de Mula et de Bolan sont formées par l'action des rivières, ou plutôt des torrents de ce nom, et marquent respectivement les limites au nord et au sud de cette chaîne de montagnes. La passe de Mula, ou de Gandava, commence en un endroit nommé le Pir-Chatta, à neuf milles de distance de la ville de Kotri, qui est elle-même située à dix milles au sud-ouest de Gandava. Entre Pir-Chatta et le relais suivant, la rivière Mula doit être traversée neuf fois. Durant les étapes suivantes du passage, le même cours d'eau doit être franchi à maintes reprises, tant son cours est tortueux.

La passe continue dans la direction du sud jusqu'à Narr, où le sol est cultivé et où des vivres pourraient par conséquent être obtenus. A Narr une route de traverse conduit, en passant par le village de Gaz, à la ville de Khozdar, dans le Béloutchistan, mais la passe de Mula tourne au nord-ouest dans la direction de Khélat. Le sommet de la passe est atteint au village d'Angira, où l'altitude est de 5,250 pieds, mais ce n'est que sur une courte distance que la hauteur dépasse 4,000 pieds. La grande objection à la passe de Mula pour les opérations actuelles est sa longueur — 102 milles — et le